

FICHE DE POSTE

CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL

Dans le cadre du développement de son projet sportif, le comité de Paris de Badminton crée un poste de technicien à mi-temps.

Conseiller Technique Départemental (H/F)
Mi-temps annualisé – 36 semaines à 25 heures
CDI Intermittent (910 heures / an) – Catégorie 4 de la CCNS
Poste à pourvoir dès que possible

Missions

Sous la responsabilité du Président du Comité Départemental de Badminton de Paris, le conseiller technique est chargé :

- D'assurer et d'encadrer les formations initiales et continues des cadres fédéraux du département,
- D'encadrer les sélections départementales sur les compétitions arrêtées par le comité directeur,
- D'organiser et d'encadrer les stages de préparation des sélections départementales,
- De gérer la commission Jeunes du comité,
- De déployer le dispositif jeune sur le département,
- De renforcer les relations avec le sport scolaire (USEP et UNSS),
- D'accorder une aide technique aux clubs du département,
- D'organiser et d'encadrer les stages adultes,
- De faire un suivi administratif de ses missions.

Profil

- Aptitude au travail en équipe, autonomie, esprit d'initiative et sens des responsabilités.
- Rigueur et qualités rédactionnelles appréciées.
- Connaissance du milieu associatif.
- Connaissance des outils informatiques (Word – Excel – PowerPoint).
- Titulaire de la carte professionnelle mentionnant le BEES ou le DE Badminton.

Conditions d'emploi

- Classification : Groupe 4 de la CCNS
- Période d'essai : 2 mois
- Salaire : suivant expérience du candidat
- Lieu : Siège du comité – 32 rue Rottembourg – 75012 Paris
- Conditions d'emploi : Déplacements réguliers en soirées et week-end à prévoir sur le territoire parisien.

CANDIDATURE A RENVOYER PAR MAIL A

developpement@codep75.org